

CONSEILLÈRE / CONSEILLER PÉDAGOGIQUE**(Français langue seconde, secondaire)**

Circulaire générale No. P2 / 2104-225

Lieu de travail :	Services éducatifs
Statut :	Poste de remplacement à 100 %
Échelle salariale :	31.06 \$ à 57.79 \$
Entrée en fonction :	Immédiatement
Supérieur immédiat :	Direction

Nature du travail

La conseillère ou le conseiller pédagogique collabore à la réalisation du projet éducatif et des projets particuliers des établissements. Elle ou il participe à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation de leur plan de réussite, tout en respectant les exigences pédagogiques et administratives des établissements ainsi que celles de la commission scolaire.

Tâche et responsabilités

- Collabore à la mise en œuvre du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) et des activités de formation qui s'y rattachent. En collaboration avec les enseignantes et les enseignants, participe à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies pédagogiques, d'interventions et de projets visant à favoriser la réussite des élèves, particulièrement ceux qui présentent ou sont susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage.
- Assure un soutien continu aux enseignantes et aux enseignants ainsi qu'à la direction des établissements dans l'interprétation et la mise en œuvre des programmes d'études, des attentes qui s'y rattachent et des exigences ministérielles, tant sur une base individuelle qu'au moyen d'activités de développement professionnel offertes en groupe.
- Conçoit, anime et évalue des ateliers de perfectionnement, des séances de formation et des occasions d'apprentissage collaboratif portant sur la mise en œuvre des programmes d'études, les pratiques d'enseignement efficaces et l'innovation pédagogique.
- Collabore avec les enseignantes et les enseignants à l'élaboration de situations d'apprentissage et d'évaluation de qualité, soutient l'expérimentation pédagogique en classe et favorise la mise en œuvre de pratiques d'enseignement appuyées par la recherche.
- Participe, au besoin, au sein d'équipes multidisciplinaires à l'élaboration, à la révision et au suivi des plans d'intervention d'élèves en situation de handicap ou présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.
- Conseille le personnel de direction, enseignant et professionnel sur des questions relatives aux programmes d'études, à l'évaluation des apprentissages, aux pratiques d'enseignement et au perfectionnement professionnel.

Exigences et qualifications

- Baccalauréat avec une spécialisation appropriée
- Études universitaires de deuxième cycle, un atout
- Brevet d'enseignement émis par le MEQ
- Expérience en enseignement du français, langue seconde, au primaire
- Excellentes compétences linguistiques, à l'oral et à l'écrit
- Connaissance du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ)
- Excellentes compétences en matière de communication, de relations interpersonnelles, d'organisation, d'analyse et de créativité
- Connaissance des technologies de l'information et des communications
- Capacité à travailler en collaboration dans un environnement axé sur l'esprit d'équipe

Pour consulter la description de ce poste tel qu'indiqué au plan de classification, veuillez [cliquer ici](#) ou visiter le site Web à <http://cpn.gouv.qc.ca/en/cpnca/home/>

Les candidats intéressés devraient envoyer leur lettre de candidature et leur curriculum vitae à : jobs@emsb.qc.ca à l'attention de madame Ann Watson, directrice du service des ressources humaines, **au plus tard le mercredi, 23 septembre, 2026.** Veuillez mentionner le numéro de cette circulaire dans votre lettre.

Le genre masculin a été utilisé dans cet affichage que pour en faciliter la lecture. La Commission scolaire English-Montréal souscrit au programme d'accès à l'égalité, conformément à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans les organismes publics et invite les femmes, les autochtones, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes handicapées à présenter leur candidature.